

Le dogme - Chapitre 4 - L'Incarnation, la Passion et la Mort du Fils de Dieu**Q 86. Qu'a fait Jésus-Christ pendant sa vie terrestre ?**

Jésus-Christ, pendant sa vie terrestre, nous a *enseigné* par l'*exemple* et par la *parole* à vivre selon Dieu, et il a confirmé sa doctrine par des *miracles*.

Enfin, pour effacer le péché, nous réconcilier avec Dieu et nous ouvrir le paradis, il s'est *sacrifié* sur la Croix, « unique Médiateur entre Dieu et les hommes » (1 Tm 2, 5).

I. , Jésus-Christ, pendant sa vie terrestre, nous a enseigné par l'exemple et par la parole à vivre selon Dieu. — Pour obtenir le salut, il faut accomplir la volonté divine en « vivre selon Dieu ». Le Rédempteur qui vint dans ce monde pour sauver les hommes voulut avant tout se faire notre Maître et nous enseigner à « vivre selon Dieu », en nous faisant connaître, d'abord par l'exemple et puis par les paroles, quelle était la volonté de Dieu à notre égard et comment elle pouvait être mise en pratique.

Jésus-Christ nous a enseigné à « vivre selon Dieu » :

1. Par l'exemple. Saint Luc affirme que Jésus d'abord commença à faire et donc à enseigner (Ac 1, 1). Celui qui ne fait qu'enseigner est petit dans le Royaume des Cieux ; est grand en revanche celui qui fait d'abord ce qu'il enseigne et donc entraîne (voir Mt 5, 19). Pendant plus de trente ans, dans sa pauvre maison de Nazareth, Jésus pratique la doctrine et la vertu qu'il enseignera ensuite par sa prédication durant sa vie publique, en laquelle il pourra proclamer la nécessité et la beauté de la pauvreté et de la chasteté qu'il pratiquait, l'obéissance et l'ardeur au travail, l'amour vécu de Dieu et du prochain. À chaque moment de sa vie, Jésus pouvait dire : *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, pour accomplir son œuvre* (Jn 4, 34).

2. Et par ses paroles. — Son enseignement par l'exemple fut suivi de l'enseignement oral de sa vie publique, en laquelle Jésus-Christ fit connaître les vérités qu'il nous est nécessaire de croire, les vertus que nous avons à pratiquer, la loi divine à observer afin de vivre selon Dieu.

II. ...et il a confirmé sa doctrine par des miracles. — Jésus répétait à ses adversaires : *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père* (Jn 10, 38-39). Afin de démontrer que sa doctrine était divine et venait de Dieu et de la rendre crédible, Jésus opéra maints miracles, certains ont été écrits dans les Évangiles et transmis jusqu'à nous, *afin que, vous aussi, vous croyiez* (Jn 19, 35). En guérissant les malades, en commandant aux forces de la nature, en ressuscitant les morts et en se ressuscitant lui-même, Jésus-Christ démontrait qu'il était Dieu et que sa doctrine était divine, parce que seul Dieu peut opérer des miracles.

(A suivre)

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 09	11 ^{ème} dimanche après la Pentecôte		
Lundi 10	S ^t Laurent	07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S Q
Mardi 11	Férie Mém. des s ^t Tiburce et s ^{te} Suzanne	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S A Q
Mercredi 12	S ^{te} Claire d'Assise	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S Q A
Jeudi 13	Férie Mém. des s ^{ts} Hippolyte et Cassien	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S A Q
Vendredi 14	Vigile de l'Assomption Mém. de s ^t Eusèbe	07h15 : Messe au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	A S
Samedi 15	Assomption de Notre-Dame Fête d'obligation	<u>Au prieuré Saint-Jean</u> Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 A	<u>Église de Jouy-Mauv.</u> Confessions : 10h45 Messe chantée : 11h00 Q
Dimanche 16	12 ^{ème} dimanche après la Pentecôte Mém. de s ^t Joachim	<u>Au prieuré Saint-Jean</u> Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 A	<u>Église de Jouy-Mauv.</u> Confessions : 10h45 Messe chantée : 11h00 Q
Annonces complémentaires			

Annonces complémentaires

Cher Monsieur le Directeur,

Cher Monsieur l'Abbé,

A l'occasion de votre départ du prieuré Saint-Jean pour la ville rose, où vous allez retrouver quelques souvenirs de votre vie estudiantine, tous les fidèles des chapelles de Mantes-la-Jolie, Conflans-Sainte-Honorine et Pontoise se joignent à moi pour vous remercier de votre dévouement sacerdotal.

Pendant ces trois années et demie passées dans le Mantois, vous avez œuvré, en donnant les sacrements, en prêchant, en enseignant par écrit et par oral, auprès de toutes ces âmes qui se confient au ministère des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Elles vous en sont reconnaissantes et puisque tout ce qui touche à la sanctification des âmes a une valeur, a une conséquence éternelle, les fidèles du prieuré vous assurent de leurs prières.

Abbé Nicolas Jaquemet +

- A l'occasion du **départ de M. l'Abbé André et de l'arrivée de M. l'Abbé Gainche**, le 23 août, après la messe de 11h00 à Jouy-Mauvoisin un apéritif sera servi. Merci de votre présence.
- Nous recherchons **des choristes pour la messe de mariage** de Monsieur Moulin-Comte et Mademoiselle Noblesse, le samedi 26 septembre à 14h30 à Jouy. Merci de votre dévouement.
- **Départ pour une retraite** (privée) à Morgon du 17 au 22 août. Merci de contacter Monsieur Sébastien Devaux.

Dates à retenir

- **15 août**, à la fin de la messe de Jouy-Mauvoisin, renouvellement du vœux de Louis XIII.
- **20^e Université d'été de la FSSPX** à l'école Saint-Michel, domaine de la Martinerie (36130, Montierchaume) du 12-16 août 2026. Thème : « *Comment peut-on dire que l'Eglise est sainte alors qu'il y a tant de mal en elle ?* »
Contact : Tél. : 07.65.73.66.13 – udt-fsspx.fr – udtfsspx@gmail.com
- **Publication de mariage** : Monsieur Jacques MOULIN-COMTE et Mademoiselle Saskia NOBLESSE se marieront le 26 septembre 2026 en l'église Sainte-Foy de Jouy-Mauvoisin. Notre profession de catholique nous fait le devoir de prier pour ce nouveau foyer chrétien. Maintenant, les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en informer le prieur, ou, si elles le préfèrent, le Supérieur de district.
- **Pour aider une famille du prieuré**, dans le paiement des scolarités, celle-ci recherche des personnes payant des impôts et seraient susceptibles de faire des dons défiscalisés. Merci de vous adresser à Monsieur le prieur.

Commentaire du catéchisme Saint Pie X – 16 août 2026 - LE DOGME

Chapitre4 - L'Incarnation, la Passion et la Mort du Fils de Dieu

Q 86. Qu'a fait Jésus-Christ pendant sa vie terrestre ?

Jésus-Christ, pendant sa vie terrestre, nous a *enseigné* par l'*exemple* et par la *parole* à vivre selon Dieu, et il a confirmé sa doctrine par des *miracles*.

(Suite) **III.** ...Enfin, pour effacer le péché, nous réconcilier avec Dieu et nous ouvrir le paradis, il s'est sacrifié sur la Croix, « unique médiateur entre Dieu et les hommes » (1 Tm 2, 5). — En commettant le péché (originel et actuel), l'homme devient ennemi de Dieu, débiteur insolvable de sa justice et se ferme pour toujours les portes du paradis. Par lui-même, l'homme ne pourrait jamais offrir satisfaction pour le péché, redevenir ami de Dieu et s'ouvrir à nouveau les portes du Ciel. Il était nécessaire que le Fils de Dieu se fasse homme et que, par sa double nature, divine et humaine, il se place entre Dieu et l'homme, agissant en médiateur, et qu'au nom de l'homme pécheur et impuissant il donne à Dieu cette satisfaction et cette réparation que lui seul pouvait donner. Sur la Croix, le Christ accomplit l'oeuvre de médiation, abolit le péché en offrant une juste satisfaction, nous réconcilia avec Dieu et nous redonna le droit au paradis.

En effet, Jésus-Christ *est une propitiation pour nos péchés ; et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier* (I Jn 2, 1) ; *par sa très sainte Passion sur le bois de la Croix, il nous mérita la justification et offrit satisfaction pour nous* (Concile de Trente, Session 6, ch. 7), *de sorte qu'il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même pour la Rédemption de tous* (1 Tm 2, 6) *et il n'y a de salut en aucun autre : car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés* (Ac 4, 12).

La très sainte Vierge Marie et les Saints sont également des médiateurs, mais seulement secondaires et en dépendance du Christ, médiateur principal.

RÉFLEXION : la très sainte Vierge Marie fut associée par sa sainteté à l'oeuvre rédemptrice et médiatrice du Christ et devint la corédemptrice du genre humain. En pratique, il est impossible d'obtenir les fruits de la Rédemption sans une véritable et filiale dévotion à la Mère céleste.

EXEMPLE : L'exemple de Jésus-Christ nous donne la force et le courage dans les plus grandes difficultés. La supérieure d'un couvent de sœurs faisait faire à une jeune postulante le tour du monastère et, pour mettre à l'épreuve sa vocation, lui dépeignait en sombres couleurs les difficultés et les souffrances qu'elle devrait endurer dans sa vie religieuse. À la fin la jeune fille, nullement épouvantée, demanda : — Mère, au réfectoire où je devrai prendre une nourriture maigre et grossière, dans la petite cellule où je devrai me reposer peu et inconfortablement, dans les corridors que je nettoierai, dans tous les lieux où je devrai observer le silence le plus rigoureux... y a-t-il un crucifix ? — Certainement ! Le crucifix règne partout en cette maison. — Eh bien, j'espère que rien ne me sera difficile si en chaque lieu où je dois me mortifier et me sacrifier, Jésus crucifié est à mes côtés.

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 16	12 ^{ème} dimanche après la Pentecôte		
Lundi 17	S ^t Hyacinthe	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	G A Q
Mardi 18	Férie Mém. de s ^t Agapit	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	G Q A
Mercredi 19	S ^t Jean Eudes	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	G A Q
Jeudi 20	S ^t Bernard	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	G Q A
Vendredi 21	S ^{te} Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal	07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	A G
Samedi 22	Cœur Immaculé de Marie Mém. des s ^{ts} Timothée, Hippolyte et Symphorien	11h00 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	A G
Dimanche 23	13 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	<u>Au prieuré Saint-Jean</u> Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 A	<u>Église de Jouy-Mauv.</u> Confessions : 10h45 Messe chantée : 11h00 Q
Annonces complémentaires			

Annonces complémentaires

Cher Monsieur le Directeur,

Cher Monsieur l'Abbé,

A l'occasion de votre départ du prieuré Saint-Jean pour la ville rose, où vous allez retrouver quelques souvenirs de votre vie estudiantine, tous les fidèles des chapelles de Mantes-la-Jolie, Conflans-Sainte-Honorine et Pontoise se joignent à moi pour vous remercier de votre dévouement sacerdotal.

Pendant ces trois années et demie passées dans le Mantois, vous avez œuvré, en donnant les sacrements, en prêchant, en enseignant par écrit et par oral, auprès de toutes ces âmes qui se confient au ministère des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Elles vous en sont reconnaissantes et puisque tout ce qui touche à la sanctification des âmes a une valeur, a une conséquence éternelle, les fidèles du prieuré vous assurent de leurs prières.

Abbé Nicolas Jaquemet +

- A l'occasion du **départ de M. l'Abbé André et de l'arrivée de M. l'Abbé Gainche**, le 23 août, après la messe de 11h00 à Jouy-Mauvoisin un apéritif sera servi. Merci de votre présence.
- Nous recherchons **des choristes pour la messe de mariage** de Monsieur Moulin-Comte et Mademoiselle Noblesse, le samedi 26 septembre à 14h30 à Jouy. Merci de votre dévouement.
- **Départ pour une retraite** (privée) à Morgon du 17 au 22 août. Merci de contacter Monsieur Sébastien Devaux.

Dates à retenir

- Samedi 3 octobre 2026, **les Feux de la Saint-Jean** à Goussonville.
- **Publication de mariage** : Monsieur Jacques MOULIN-COMTE et Mademoiselle Saskia NOBLESSE se marieront le 26 septembre 2026 en l'église Sainte-Foy de Jouy-Mauvoisin. Notre profession de catholique nous fait le devoir de prier pour ce nouveau foyer chrétien. Maintenant, les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en informer le prieur, ou, si elles le préfèrent, le Supérieur de district.
- **Pour aider une famille du prieuré**, dans le paiement des scolarités, celle-ci recherche des personnes payant des impôts et seraient susceptibles de faire des dons défiscalisés. Merci de vous adresser à Monsieur le prieur.

Commentaire du catéchisme Saint Pie X – 23 août 2026 - LE DOGME

Chapitre4 - L'Incarnation, la Passion et la Mort du Fils de Dieu

Q87. Qu'est-ce qu'un miracle ?

Un miracle est un fait sensible, supérieur à toutes les forces et lois de la nature, et qui ne peut donc provenir que de Dieu seul, Maître de la nature.

Dans la réponse précédente, le catéchisme nous a dit que Jésus-Christ a opéré des miracles afin de prouver sa doctrine. Qu'est-ce donc qu'un miracle ?

I. *Un miracle est un fait sensible.* — Il s'agit donc de quelque chose qui se produit réellement, non d'une fable fantastique. C'est un fait historique et scientifiquement certifiable. C'est un fait sensible, c'est-à-dire qu'il relève de l'expérience des sens et peut être vu ou entendu ou touché. C'est un fait extraordinaire qui provoque l'émerveillement, et c'est justement pourquoi il s'appelle un miracle. Par exemple : le miracle accompli par Jésus lorsqu'il multiplia cinq pains d'orge et deux poissons de façon à rassasier plus de cinq mille personnes affamées et à en produire encore douze paniers (voir Jn 6, 1-16) est un fait qui s'est réellement produit, attesté par les Évangiles, vu, touché de la main, constaté par plus de cinq mille personnes. Il s'agissait d'un fait sensible et extraordinaire.

II. *supérieur à toutes les forces et lois de la nature.* — Les forces de la nature peuvent faire germer une plante à partir d'une graine, elles peuvent nous donner du pain à partir de la farine ; mais elles ne peuvent créer à partir de rien. Multiplier du pain sans farine, sans four, sans boulanger... est un fait qu'aucune force ou loi de la nature, connue ou inconnue, ne peut accomplir. La nature avec ses forces et lois peut redonner la santé à un malade, par le moyen de la médecine, du repos..., mais non restituer la vie à un cadavre enterré depuis quatre jours... Le retour d'un mort à la vie est un fait sensible, merveilleux, extraordinaire, qui surpasse immensément les forces et les lois de la nature entière, et ne peut être accompli que par Dieu.

III. *...et qui ne peut donc provenir que de Dieu seul, Maître de la nature.* — Dieu a créé l'univers (la nature) et lui a donné des lois fixes qui règlent toute son activité et l'être universel. Le feu, par exemple, brûle et décompose les corps par une loi de sa nature. Pour suspendre les lois de la nature et faire en sorte qu'elles demeurent sans effet dans un quelconque cas particulier, par exemple en empêchant que le feu brûle comme il advint avec les trois adolescents hébreux jetés vivants dans la fournaise ardente de Babylone, il faut l'intervention de Dieu qui suspend les lois de la nature et les empêche de produire leur effet. Seul Dieu peut cela, parce que lui seul est le Créateur et donc le maître de la nature. À l'occasion, les Saints aussi opèrent des miracles. Saint Benoît éteignit un incendie d'un signe de Croix, saint François d'Assise apprivoisa un loup féroce avec quelques paroles... Le véritable auteur du miracle cependant est Dieu seul, qui agit tantôt directement, tantôt en se servant de la médiation des Saints.

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 23	13 ^{ème} dimanche après la Pentecôte		
Lundi 24	S ^t Barthélémy	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	A G Q
Mardi 25	S ^t Louis	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	Q S G
Mercredi 26	Férie Mém. de s ^t Zéphyrin	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S G Q
Jeudi 27	S ^t Joseph Calasanz	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S Q G
Vendredi 28	S ^t Augustin Mém. de s ^t Hermès	07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	G S
Samedi 29	Décollation de s ^t Jean-Baptiste Mém. de s ^{te} Sabine	07h15 : Messe à Goussonville 10h30 : Confessions au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	S G
Dimanche 30	Solennité de S ^t Louis Mém. 14 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	<u>Au prieuré Saint-Jean</u> Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 G	<u>Église de Jouy-Mauv.</u> Confessions : 10h45 Messe chantée : 11h00 J
Annonces complémentaires			

Cher Monsieur le Directeur,
Cher Monsieur l'Abbé,

A l'occasion de votre départ du prieuré Saint-Jean pour la ville rose, où vous allez retrouver quelques souvenirs de votre vie estudiantine, tous les fidèles des chapelles de Mantes-la-Jolie, Conflans-Sainte-Honorine et Pontoise se joignent à moi pour vous remercier de votre dévouement sacerdotal.

Pendant ces trois années et demie passées dans le Mantois, vous avez œuvré, en donnant les sacrements, en prêchant, en enseignant par écrit et par oral, auprès de toutes ces âmes qui se confient au ministère des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Elles vous en sont reconnaissantes et puisque tout ce qui touche à la sanctification des âmes a une valeur, a une conséquence éternelle, les fidèles du prieuré vous assurent de leurs prières.

Abbé Nicolas Jaquetmet +

Dates à retenir

- A l'occasion du **départ de M. l'Abbé André et de l'arrivée de M. l'Abbé Gainche**, le 23 aout, après la messe de 11h00 à Jouy-Mauvoisin un apéritif sera servi. Merci de votre présence.
- Le jeudi 24 septembre, **cercle Saint-Joseph** : (cercle des pères de famille et des jeunes hommes) 20h00 : chapelet ; 20h30 : Topo, Monsieur Hyde présentera l'ouvrage « *L'esprit familial dans la famille, dans la cité et dans l'Etat* » de Mgr Delassus ; repas. Inscription auprès Monsieur Sébastien Devaux sebastien@d-mail.fr (A confirmer)
- Premier cercle Saint-Joseph et votre topo sur le livre le Mgr Delassus la date du 24 septembre
- Nous recherchons **des choristes pour la messe de mariage** de Monsieur Moulin-Comte et Mademoiselle Noblesse, le samedi 26 septembre à 14h30 à Jouy. Merci de votre dévouement.
- Samedi 3 octobre 2026, **les Feux de la Saint-Jean** à Goussonville.
- **Pour aider une famille du prieuré**, dans le paiement des scolarités, celle-ci recherche des personnes payant des impôts et seraient susceptibles de faire des dons défiscalisés. Merci de vous adresser à Monsieur le prieur.

A partir du 6 septembre, messe dominicale à Jouy-Mauvoisin à 10h30

Commentaire du catéchisme Saint Pie X – 30 août 2026 - LE DOGME

Chapitre4 - L'Incarnation, la Passion et la Mort du Fils de Dieu

Q88. Par quels miracles surtout Jésus-Christ a-t-il confirmé sa doctrine et démontré qu'il était vraiment Dieu ?

Jésus-Christ a confirmé sa doctrine et démontré qu'il était vraiment Dieu, surtout :

- **en rendant instantanément la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la santé à toutes sortes de malades, et la vie aux morts ;**
- **en commandant en maître aux démons et aux forces de la nature ;**
- **et par-dessus tout en se ressuscitant Lui-même.**

I. Jésus-Christ a confirmé sa doctrine et démontré qu'il était vraiment Dieu surtout (par ses miracles). — Lorsque Jean-Baptiste lui envoya deux de ses disciples afin qu'ils voient de leurs propres yeux qu'il était le Messie promis et attendu, le Maître divin, après avoir guéri beaucoup de personnes qui avaient des maladies, et des plaies, et des esprits mauvais, et il rendit la vue à de nombreux aveugles. Puis, leur répondant, il dit : Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres (Lc 7, 21-23). Seul Dieu peut opérer de tels prodiges (voir no 87). En faisant des miracles, Jésus démontrait qu'il était vrai Dieu et que sa doctrine était véritablement divine. Les Apôtres et les Saints de tous les temps ont eux aussi opéré des miracles, mais alors que le Christ opérait les siens en son nom propre et avec sa propre puissance, ceux-ci agissaient au nom et avec la puissance du Christ.

II. ...en rendant instantanément la vue aux aveugles. — ...deux aveugles le suivirent, criant et disant : « Ayez pitié de nous, Fils de David. » ... Alors il toucha leurs yeux, en disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi. » Et leurs yeux s'ouvrirent (Mt 9, 27, 29-30).

III. ...l'ouïe aux sourds, la parole aux muets. — Et on lui amena un homme sourd et muet, et on le suppliait de lui imposer les mains. Alors Jésus, le tirant à part de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles, et lui toucha la langue avec sa salive. Et levant les yeux au ciel, il soupira, et lui dit : « Ephphétha » ; c'est-à-dire : « Ouvre-toi ». Et aussitôt ses oreilles furent ouvertes, et le lien de sa langue fut rompu, et il parlait distinctement (Mc 7, 32-35).

IV. ...la santé à toutes sortes de malades. — Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple. Et sa renommée se répandit dans toute la Syrie ; et on lui présenta tous ceux qui étaient malades, atteints de langueurs et de diverses souffrances, et les possédés du démon, et les lunatiques, et les paralytiques ; et il les guérit (Mt 4, 23-24). Or, Jésus parcourait toutes les villes et les villages, ... guérissant toute langueur et toute infirmité (Mt 9, 32-35). (à suivre)

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 30	Solennité de st Louis – Mém. du 14 ^{ème} dimanche après la Pentecôte		
Lundi 31	S ^t Raymond Nonnat	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S G Q
Mardi 01	Férie Mém. de s ^t Gilles et des douze frères martyrs de Bénévent	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	Q S G
Mercredi 02	S ^t Étienne	07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	Q G
Jeudi 03	S ^t Pie X	07h15 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	Q G
		suivie du salut du TSS jusqu'à 19h30	
Vendredi 04	1 ^{er} vendredi du mois Férie	07h15 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	S G
		suivie de l'adoration jusqu'à 22h00	
Samedi 05	1 ^{er} samedi du mois S ^t Laurent Justinien	10h30 : Confessions au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	G G
Dimanche 06	Solennité de st Pie X Mém. 15 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 J	Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 J
Annonces complémentaires			

Annonces complémentaires

- **Samedi 5 septembre, premier samedi du mois** : 10h30 confessions et chapelet, 10h55 ¼ d'heure de méditation en réparation des offenses envers le Cœur Immaculé de Marie et 11h15 Messe
- **Pour aider une famille du prieuré**, dans le paiement des scolarités, celle-ci recherche des personnes payant des impôts et seraient susceptibles de faire des dons défiscalisés. Merci de vous adresser à Monsieur le prieur.

Dates à retenir

- Le samedi 19 septembre : **Pèlerinage au Mont-Saint-Michel**. Renseignements au prieuré de Gavrus – 02.31.08.03.85 – 14p.gavrus@fsspx.fr
- Le jeudi 24 septembre, **cercle Saint-Joseph** : (cercle des pères de famille et des jeunes hommes) 20h00 : chapelet ; 20h30 : Topo, Monsieur Hyde présentera l'ouvrage « *L'esprit familial dans la famille, dans la cité et dans l'Etat* » de Mgr Delassus ; repas. Inscription auprès Monsieur Sébastien Devaux sebastien@d-mail.fr (A confirmer)
- Nous recherchons **des choristes pour la messe de mariage** de Monsieur Moulin-Comte et Mademoiselle Noblesse, le samedi 26 septembre à 14h30 à Jouy. Merci de votre dévouement.
- Samedi 3 octobre 2026, **les Feux de la Saint-Jean** à Goussonville.
- Le samedi 10 octobre : **Pèlerinage à Lisieux**. Renseignements au prieuré de Gavrus – 02.31.08.03.85 – 14p.gavrus@fsspx.fr

A partir du 6 septembre, messe dominicale à Jouy-Mauvoisin à 10h30